



COMMUNE D'IZAOURT

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2022

Ouverture de la séance à 18h30

Secrétaire de séance : Anne-Hélène MARTIN

Compte-rendu du conseil municipal du 30-08-2022 :

- Approbation par le Conseil Municipal.

Changement de statut SDE:

- Compétences à délibérer pour changement de statut.

Votes pour : 8, vote contre : 0, abstention : 0

Projet d'éclairage SDE:

- Une étude est demandée pour un passage en LED de l'éclairage public et pour une extension de l'éclairage sur le théâtre de verdure.
- La pose d'une horloge programmable a été demandée pour arrêter l'éclairage public du lieu de mémoire à minuit.
- L'horloge programmable de l'Eglise a été réglée pour arrêter l'éclairage public de celle-ci à minuit.

Aménagement place de La Gouaou:

- Un devis a été demandé pour l'aménagement de places de parking mais au vue de la somme importante mentionnée sur ce devis reçu, il a été demandé d'établir un cahier des charges pour mieux cibler les besoins pour les demandes d'autres devis.

Marché de Noël:

- Il se tiendra sur la Place de la Mairie le dimanche 11 décembre 2022.
- Il sera organisé par le Comité des Fêtes et la Mairie prendra en charge le budget animation (≈ 2866 €)

Avancement projet table d'orientation Maubourg:

- Le devis du projet va être validé et la pose de la table se fera au printemps.
- Un rassemblement se fera avec les 3 communes concernées (Anla, Bertren et Izaourt) pour la mise en place.
- La commune d'Izaourt prendra en charge le financement du projet et se fera rembourser par les autres communes.

Informations diverses:

- *Les illuminations de Noël ne seront mises en place que au cœur du village (place de la Mairie, pont, théâtre de verdure (sapin) afin de respecter les projets d'économie d'énergie.*
- *Les vœux du Maire auront lieu samedi 7 janvier 2023 à 18h30. Mr le Conseiller Municipal Jean-Philippe CAU et les autres membres du Conseil Municipal s'occuperont de l'organisation, de la préparation et de la mise en place.*
- *Le cadeau offert aux habitants de la commune à l'occasion de la nouvelle année sera distribué la semaine avant les vœux du Maire.*
- *Il est demandé d'étudier une solution pour protéger les pelouses de la place de la Mairie du stationnement des véhicules. En effet, ni les panneaux d'interdiction de stationnement des véhicules sur la pelouse, ni les barrières-jardinières n'ont résolu le problème.*
- *Mr le Conseiller Municipal Patrick LAFONTAINE, trésorier de l'association « Les vétérans de Barousse » a fourni à la Mairie le bilan financier de celle-ci suite à la subvention versée.*

Fin de séance à 19h30